FORMULAIRE DE RÉTRACTATION
(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

À l'attention de :
CREA BOIS Sarl
25 rue de l'Abattoir – 68150 RIBEAUVILLE
creabois.marcel@free.fr

Je/Nous (*) *vous notifie/notifions* (*)* par la présente ma/notre (*) *rétractation du contrat portant sur la vente du bien* (*)*/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*) / reçu le* (*)* : _____
Nom du (des) consommateur(s) : _____
Adresse du (des) consommateur(s) : _____

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date : _____
(*) Rayez la mention inutile.

Rappel du droit de rétractation
**Article 18 - Matériel standard (Droit de rétractation et modalités de remboursement)**
**18.1**. Conformément aux dispositions de l'article **L. 221-18 du Code de la consommation**, le Client ayant la qualité de particulier (consommateur) dispose d'un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter du lendemain de la réception matérielle des produits pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.
**18.2. Frais de retour :** Les frais de retour (par voie postale ou par transporteur spécialisé pour les colis lourds et volumineux) demeurent à la **charge exclusive, intégrale et directe du Client** conformément à l'article **L. 221-23 du Code de la consommation**.
**18.3. Conditions de l'état des produits :** Pour des raisons strictes de sécurité sanitaire et d'hygiène applicables au matériel apicole, le droit de rétractation ne peut être exercé que pour des produits retournés dans leur état d'origine, strictement neufs, propres et complets. Le matériel renvoyé ne doit jamais avoir accueilli d'essaim (ou d'abeilles), ni avoir subi aucun traitement chimique, ni aucune mise en peinture par le Client. Tout produit utilisé, altéré, souillé ou modifié par le Client sera considéré comme déprécié, ne pourra faire l'objet d'aucune remise en vente, et sera systématiquement refusé pour remboursement ou échange.
**18.4. Modalités et délais de remboursement :** En cas d'exercice régulier du droit de rétractation, l'Entreprise procédera au remboursement des sommes versées par le Client (à l'exclusion des frais de retour). Conformément à l'article L. 221-24 du Code de la consommation, l'Entreprise se réserve le droit de différer ce remboursement jusqu'à la récupération effective des produits et après vérification de leur état sanitaire et matériel. Une fois le matériel validé comme conforme (neuf, non peint, non colonisé), le remboursement sera effectué dans un délai maximal de quatorze (14) **jours** par le même moyen de paiement que celui utilisé lors de la commande initiale, sauf accord exprès du Client pour un autre moyen de remboursement.